

Pratiques collectives

Les pratiques collectives sont au centre du projet d'établissement du Conservatoire et appartiennent au tronc commun des études musicales. Sur le plan pédagogique elles sont situées au cœur de la formation des jeunes musiciens qu'ils deviennent amateurs ou professionnels. Elles sont accessibles aussi à des musiciens plus expérimentés qui partageront ainsi le plaisir de jouer ensemble dans les multiples formations instrumentales et vocales. C'est ainsi la mission première du Conservatoire que de les y préparer. C'est aussi pourquoi la pratique collective a gagné une place de plus en plus importante dans l'ensemble des disciplines.

**ORCHESTRES, ENSEMBLES, CHŒURS,
MUSIQUE DE CHAMBRE**



Orchestres, ensembles, chœurs, musique de chambre...les pratiques collectives sont au centre du projet d'établissement du Conservatoire TPM.

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

